

**ETA 751 – Séminaire de recherche (3 cr.)**  
**Plan de cours – Hiver 2022**  
**Mercredi, 18 h 30 à 21 h 30**

*Enseignant :* Richard Linteau  
*Bureau :* 12735-3 (Campus de Longueuil)  
*Téléphone :* 450 463- 1835, poste 61663  
*Courriel :* Richard.Linteau@USherbrooke.ca

### **CONTENU**

L'essai constitue l'ultime étape de la maîtrise en philosophie type cours. Le présent séminaire permettra aux étudiantes et étudiants de s'y préparer adéquatement en leur fournissant les outils méthodologiques nécessaires à la rédaction de leur essai.

Pour ce faire, on y abordera les approches méthodologiques généralement retenues pour les recherches en éthique appliquée : recherche théorique, recherche empirique et recherche-intervention. À travers des présentations de l'enseignant, des lectures de textes ainsi que des exercices pratiques, les étudiants et les étudiantes seront amené.e.s à expérimenter ces différentes approches méthodologiques dans le but d'identifier celle qui convient le mieux au sujet retenu.

Ce séminaire compte un nombre important d'exercices à remettre et, dans certains cas, à présenter oralement. Le nombre de rencontres en classe est conséquemment réduit et plus espacé afin de permettre de les préparer adéquatement et à l'enseignant d'évaluer et commenter les différents travaux remis. **La présence à chacune des rencontres est essentielle.**

### **OBJECTIFS**

Les objectifs suivants sont poursuivis dans le cadre de cette activité:

1. Connaître les exigences et attentes relatives à l'essai.
2. Se familiariser avec les principales approches méthodologiques en éthique appliquée et leurs exigences respectives (recherche théorique, recherche empirique, recherche-intervention).
3. Esquisser un projet de recherche complet et cohérent:
  - Expliciter les buts de votre recherche
  - Préciser votre cadre conceptuel
  - Formuler vos questions de recherche
  - Identifier l'approche méthodologique qui convient le mieux à vos questions de recherche
  - Analyser la validité visée par la recherche projetée

N.B. : Votre directeur ou directrice d'essai doit être avisé.e des grandes étapes de votre démarche et les appuyer.

## PLANIFICATION DES COURS

<b>Dates</b>	<b>Description du contenu</b>
<b>Rencontre 1</b> mercredi 12 janvier	<i>Présentation du cours</i>
<b>Rencontre 2</b> mercredi 26 janvier	<i>Les buts de votre recherche</i>
<b>Rencontre 3</b> mercredi 9 février	<i>Le cadre conceptuel</i>
<b>Rencontre 4</b> mercredi 23 février	<i>Les questions de recherche</i>
<b>Rencontre 5</b> mercredi 9 mars	<i>La recherche théorique</i>
<b>Rencontre 6</b> mercredi 23 mars	<i>La recherche empirique</i>
<b>Rencontre 7</b> mercredi 6 avril	<i>La recherche-intervention</i>
<b>Rencontre 8</b> mercredi 20 avril	<i>Le modèle de recherche retenu et sa validité</i>

### MODALITÉS DE L'ÉVALUATION DU COURS

Exercice 1 (buts de la recherche) :	10%
Exercice 2 (cadre conceptuel) :	15%
Exercice 3 (questions de recherche) :	15%
Exercice 4 (méthode théorique) :	15%
Exercice 5 (méthode empirique) :	15%
Exercice 6 (méthode recherche-intervention) :	15%
Exercice 7 (modèle de recherche et validité) :	15%

## CRITÈRES GÉNÉRAUX D'ÉVALUATION

- Clarté:* Les idées sont présentées clairement. On n'a pas à deviner ce que vous tentez d'exprimer.
- Rigueur:* Les liens entre les idées sont rigoureux. On peut facilement suivre le fil de votre pensée.
- Pertinence:* Le développement des idées est pertinent par rapport aux exigences spécifiques de l'activité.

## OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

Maxwell, Joseph A. 2009. *La modélisation de la recherche qualitative: une approche interactive*. Fribourg : Éditions Universitaires.

Gaudet, Stéphanie et Dominique Robert. 2018. *L'aventure de la recherche qualitative: du questionnement à la rédaction scientifique*. Ottawa, Ontario: Presses de l'Université d'Ottawa (PUO).

## QUALITÉ DE LA LANGUE

Conformément à la politique départementale de la qualité de la langue qui s'inscrit dans le cadre de l'article 11 du *Règlement facultaire d'évaluation des apprentissages*, une valeur pouvant aller jusqu'à 10 % d'une note pour un travail peut être réservée à l'appréciation de la qualité de la langue.

## PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail sur l'intégrité académique de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du [Règlement des études](#), plus particulièrement la section 9 portant sur les règles relatives à la discipline.

Vous êtes également invités à visiter la page Internet portant sur l'[Intégrité intellectuelle](#) et à participer au [Quiz antiplagiat](#) .

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

L'intégrité intellectuelle passe, notamment,  
par la reconnaissance des sources utilisées.

---

À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

#### 9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme ou à un parcours libre.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
  - b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
  - c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
  - d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
  - e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
  - f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;
- [...]

#### Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
  - reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
  - utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
  - résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
  - traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
  - utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
  - acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
  - utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).
- 
- 

**Autrement dit : mentionnez vos sources**

Document informatif V.3 (août 2017)

## SYSTÈME DE NOTATION

<i>Lettre</i>	<i>Note chiffrée</i>	<i>Pointage</i>	<i>Niveau</i>
<b>A+</b>	92 %	4,3	Excellent
<b>A</b>	87 %	4,0	Excellent
<b>A-</b>	84 %	3,7	Excellent
<b>B+</b>	81 %	3,3	Très bien
<b>B</b>	78 %	3,0	Très bien
<b>B-</b>	75 %	2,7	Très bien
<b>C+</b>	72 %	2,3	Bien
<b>C</b>	69 %	2,0	Bien
<b>C-</b>	66 %	1,7	Bien
<b>D+</b>	63 %	1,3	Passable
<b>D</b>	60 %	1,0	Passable
<b>E</b>	59 % et -	0,0	Échec

Cette échelle de notation peut varier en fonction de divers facteurs : type d'activité, taille du groupe, niveau du cours, atteinte des objectifs, résultats obtenus, etc.

Guide de présentation du travail écrit :  
[USherbrooke.ca/flsh/guide-travail-ecrit](https://usherbroke.ca/flsh/guide-travail-ecrit)

LibGuide en philosophie :  
<https://libguides.biblio.usherbrooke.ca/philosophie>